



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 2 décembre 2015

Codine et Doccle, entreprises gagnantes du Trends Business Tour Brabant wallon et Bruxelles 2015 !

Trends-Tendances, BDO et ING présentent ce mercredi 2 décembre, à ING - Bruxelles Marnix, la remise des prix Trends Business Tour Brabant wallon et Bruxelles 2015. Une initiative qui récompense les entreprises belges qui excellent en innovation et durabilité dans leur région.

La cérémonie débutera par le keynote speech de Daan De Wever, Managing Director et founder Destiny et se terminera par la remise des prix qui couronnera les entreprises **Codine** et **Doccle**.

Codine - entreprise gagnante du Trends Business Brabant wallon



Codine conçoit, développe, fabrique et distribue une vaste panoplie de solutions électroniques afin de lutter contre la malveillance, englobant les différents aspects de la protection des œuvres et des valeurs exposées au public, comme la détection préventive, dissuasive et à l'enlèvement, explique Pierre Dumont, directeur général. La protection rapprochée des œuvres (PRO) constitue le complément idéal de la protection contre l'intrusion et du contrôle d'accès dès lors que ceux-ci deviennent inopérants pour cause d'ouverture des lieux au public. Nous sommes également actifs dans la conservation préventive qui consiste à protéger les œuvres des assauts du temps et du climat, notamment en détectant les variations de température et d'hygrométrie et en les communiquant en temps réel.» Active depuis bientôt une quarantaine d'années, Codine se distingue sur le marché par ses capacités à identifier les menaces potentielles et ainsi les anticiper efficacement. Sa réputation s'est construite au fil du temps grâce à la pérennité des solutions quelle propose et aux partenariats quelle a noués avec des professionnels comme, par exemple, l'ancien responsable technique du Louvre qui a rejoint l'équipe il y a une dizaine d'années.

Doccle - entreprise gagnante du Trends Business Bruxelles



Chaque année, les entreprises belges envoient à des particuliers un milliard de documents physiques. Le coût d'un envoi papier et du traitement administratif varie entre 5 euros (pour le paiement de factures) et 11 euros (pour la signature de contrats). La numérisation permet de réduire le coût moyen de l'envoi à environ 0,35 euros, selon Bram Lerouge, directeur général de Doccle. La plateforme coopérative qui compte aujourd'hui 14 partenaires permet aux clients de recevoir, visualiser, gérer, archiver des documents et de faire éventuellement des paiements grâce à une application mobile ou internet centrale. Doccle compte aujourd'hui plus de 600.000 utilisateurs. Les entreprises et organisations qui proposent leurs documents par le biais de cette plateforme sont actives dans de nombreux secteurs : opérateurs télécom, services publics, banques, mutualités, secrétariats sociaux.

Contact	Amid Faljaoui Directeur des magazines francophones du groupe Roularta	Rik De Nolf CEO Roularta Media Group
Tél.	+ 32 2 702 47 95	+32 51 266 323
Courriel	amid.faljaoui@roularta.be	rik.de.nolf@roularta.be
Site Web	www.tendances.be	www.roularta.be